

*Las palabras en el sueño**

Michel Arrivé**

* L'article de Michel Arrivé a donné lieu à une conférence faite le 17 mars 2014 à l'École Normale Supérieure, à Paris. Nous avons conservé les traces de cette première manifestation orale du texte.

** Professeur émérite à l'Université de Paris Ouest Nanterre, a édité Jarry dans la Pléiade et lui a consacré deux ouvrages. Il a aussi publié deux grammaires françaises, dont *La grammaire d'aujourd'hui*, chez Flammarion. Il s'intéresse désormais d'une part à l'histoire de la linguistique au XX^e siècle (À la recherche de Ferdinand de Saussure, PUF, 2007, Du côté de chez Saussure, Lambert-Lucas, 2009), d'autre part aux relations entre langage et inconscient : en dernier lieu *Le linguiste et l'inconscient*, PUF, 2008 et *De la grammaire à l'inconscient : dans les traces de Damourette et Pichon*, Lambert-Lucas, 2010. La plupart de ses ouvrages sont traduits en plusieurs langues, notamment en espagnol : *Lingüística y psicoanálisis*, Mexico, Siglo XXI et Puebla, Benemerita Universidad, et *Lenguaje y psicoanálisis, lingüística e inconsciente*, Mexico, Siglo XXI. Il a en outre écrit un recueil de nouvelles, *L'éphémère ou la mort comme elle va* (Méridiens-Klincksieck, 1986) et sept romans, dont *Les remembrances du vieillard idiot* (Prix du premier roman, Flammarion, 1977), puis, chez Champ vallon, *Une très vieille petite fille* (2006), *Un bel immeuble* (2010) et *L'homme qui achetait les rêves* (2012).

*Les mots dans le rêve**

Aprobado: abril 12 de 2014

RESUMEN

¿Qué son las palabras en el sueño? Excepto Freud y algunos de sus sucesores, a menudo el problema se ignora.

Aquí el tema se considera bajo tres aspectos:

1. Es muy frecuente que el sueño dé lugar a los discursos de los personajes que éste pone en escena. La forma que le es otorgada, el discurso directo o indirecto, citas "entrecomillados", etcétera, ¿Proviene del propio sueño o de la manera específica como el soñador, los presenta al despertar?
2. Esta primera pregunta implica otra más general y más importante: ¿Cuál es la relación entre lo soñado por el soñador y la narración que él hace de éste? Continuando con lo planteado por Freud y Lacan, Michel Arrivé se pregunta sobre la propia posibilidad de esta diferencia.
3. El sueño, a menudo, hace aparecer palabras. Michel Arrivé describe las propiedades de estas palabras. Las compara con las "Palabras bajo las palabras" de la investigación sobre los anagramas de Saussure. Arrivé se pregunta sobre el estatuto semiológico de estas "Palabras" del sueño y del anagrama.

Es en realidad el problema de la relación entre la lengua y el inconsciente que está, a cada momento, planteado por este triple cuestionamiento. Michel Arrivé toma algunos aspectos de este problema con la prudencia que imponen el tratamiento de algunos aspectos de este problema.

Palabras Clave: Sueño, palabra, discurso, narración, inconsciente.

RÉSUMÉ

Qu'en est-il des mots dans le rêve ? Sauf par Freud et quelques-uns de ses successeurs, le problème est souvent négligé.

Il est ici envisagé sous trois aspects :

1. Il est très fréquent que le rêve donne place aux discours des personnages qu'il met en scène. La forme qui leur est conférée – discours direct, indirect, citations « guillemetées », etc – vient-elle du rêve lui-même ou de la façon spécifique dont le rêveur, à son réveil, les présente ?
2. Cette première question entraîne une autre, plus générale et plus importante : qu'en est-il des relations entre le « rêve tel qu'il est rêvé » et le récit qui en est fait par le rêveur ? Dans la suite de Freud et de Lacan, Michel Arrivé s'interroge sur la possibilité même de cette distinction.
3. Le rêve fait souvent apparaître des « mots ». Michel Arrivé décrit les propriétés de ces mots. Il les compare aux « mots sous les mots » de la recherche anagrammatique de Saussure. Il s'interroge sur le statut sémio-logique de ces « mots » du rêve et de l'anagramme.

C'est en réalité le problème des relations entre langage et inconscient qui est, à tout instant, posé par cette triple enquête. Michel Arrivé aborde avec la prudence qui s'impose quelques aspects de ce problème.

Mots-Clefs: Rêve, mot, discours, récit, inconscient.

Introduction

«Où sont les mots dans le rêve ?» J'ai été un moment tenté de donner à ma conférence ce titre en forme de devinette. Pour moi et pour les gens de ma génération, il évoque ces vieilles énigmes qu'on découvrait dans les albums d'images d'Épinal. On les trouvait aussi, on peut encore les trouver aujourd'hui, reproduites sur certaines assiettes à dessert de la fin du XIXe siècle et du début du XXe. Elles donnaient pour consigne de « Chercher le lièvre » ou « le diable » ou « le gendarme » dans un décor campagnard où, au premier regard, on ne voyait ni lièvre, ni diable, ni gendarme. Il fallait retourner le dessin ou l'assiette dans tous les sens pour finir par repérer l'objet recherché, dissimulé, à l'envers ou de travers, dans le tracé apparemment innocent d'un arbre ou d'une maisonnette. Dès lors, il s'imposait à l'attention du chercheur : on ne voyait plus que lui.

Après mûre réflexion, j'ai renoncé à ce titre, qui aurait pu sembler à la fois suranné et ludique. Non sans me dire qu'il convenait assez bien à ce que je voulais dire. Car c'est un fait, j'anticipe, qu'il y a des mots dans le rêve, mais qu'en général on en parle peu, comme si on ne les voyait pas. Le titre aurait encore mieux convenu avec l'ajout d'un petit mot, le « pronom adverbial » en : « Où en sont les mots dans le rêve ? » Ainsi formulé, le titre évoquerait non seulement la présence des mots dans le rêve, mais encore leur statut. C'est que la question se pose, sous ce double aspect de la présence et du statut. Elle a jusqu'à présent donné lieu à des réponses, moins nombreuses, à ce qu'il me semble, qu'on pourrait l'attendre. Un indice, entre quantité d'autres. J'ai lu, à titre d'exemples ¹, quatre numéros de revues de psychanalyse entièrement consacrés au « Rêve ». Le premier est déjà bien ancien : c'est L'espace du

rêve, numéro 5 du tome XXXVI de la Nouvelle Revue française de psychanalyse. Il date du printemps 1972 et fut suivi, en janvier-février 1976, du numéro 1 du tome XL de la même revue, intitulé Du rêve : nouvelles contributions. Le troisième, publié en décembre 2009, est le numéro 4 de la revue Alkemie, consacré, pour une large part, à un « Dossier thématique : le rêve ». Le dernier date de 2011 : c'est le numéro 35 de Che vuoi ? qui porte le titre alléchant de Lettres du rêve. En eux-mêmes diversement intéressants, ils comportent, si j'ai bien lu, fort peu d'allusions, et toujours très rapides, aux problèmes du mot dans le rêve. Mais sur ces problèmes il y a quelques grands textes, à commencer par ceux de Freud, de Lacan, de Leclaire, de Lyotard et de quelques autres, qui permettent d'ouvrir le débat. Ainsi, bien sûr, que les rêves que nous faisons tous.

Pour trouver un objet là où il ne semble pas être, il faut d'abord savoir ce qu'il est. Et savoir ce qu'il en est du lieu où l'on vous dit qu'il se trouve ou ne se trouve pas. Rassurez-vous : je quitte un instant la métaphore de la devinette, non sans laisser craindre qu'elle ne revienne un peu plus tard. Et j'en viens aux deux questions « sérieuses » qu'elle nous a amenés à poser : en quel sens allons-nous prendre le mot mot ? Et qu'est-ce au juste qu'un rêve ?

Pour le mot, je serai bref. Certes, la notion a été mainte fois contestée par les linguistes. Certains d'entre eux l'ont même abandonnée, lui substituant qui le monème, qui le morphème, qui encore d'autres néologismes. Cependant un certain accord se fait entre l'usage quotidien du terme et celui qui continue à en être fait par un grand nombre de linguistes. C'est ce sens commun que je retiendrai, tel qu'il est défini par exemple par le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage :

1 Faut-il préciser que, non-analyste que je suis, je n'ai pas dépouillé systématiquement les publications récentes des très nombreuses revues de psychanalyse ?

« Le mot est un élément linguistique significatif composé d'un ou plusieurs phonèmes (...) Sur le plan sémantique, le mot dénote un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition), etc.» (Dubois et alii, 1994, sv « Mot » : 312)

C'est donc cet objet communément dénommé mot, élément linguistique significatif et dénotatif, autrement dit « signe linguistique », que nous allons chercher dans le rêve. Il faudra, dans un premier moment, se fier aux apparences : tout ce qui ressemblera à un mot sera réputé être un mot. Il sera temps, ensuite, de se poser la question de son véritable statut linguistique ou sémiologique. Et naturellement, ce mot, enfin cet objet réputé être un mot, nous ne le chercherons pas seulement sous sa forme isolée : car le mot, c'est son emploi le plus commun, entre dans des phrases et des discours. Ces éléments seront aussi l'objet de l'enquête.

Pour le rêve, les choses ne sont sans doute pas aussi claires. Il faut en effet tenir compte de la concurrence qui continue plus ou moins à s'exercer entre les deux mots rêve et songe. Rêve est un nouveau venu par rapport à songe : il n'apparaît qu'en 1674, chez Malebranche, alors que songe, quasi-doublet de somme et, par là très voisin, étymologiquement, de sommeil, est attesté depuis 1155. Cette parenté originelle entre sommeil et songe était absolument transparente en latin et le reste dans les autres langues romaines². Elle est fortement estom-

2 Somme a pour étymon le latin *somnus*, nom du « sommeil », dont le dérivé suffixal *somnium*, « songe », a fourni au français et aux autres langues romanes, sans changement de sens, le nom du songe (italien *sogno*, espagnol *sueño*, portugais *sonho*). Sommeil représente *somniculus*, diminutif de *somnus*. Le roumain, comme le français, a rompu cette relation lexicale entre le somme et le nom le plus habituel

peé en français : songe et somme ne sont généralement pas considérés comme les parents proches qu'ils sont par leur étymologie et leur aspect formel. Quant à rêve, il n'a évidemment aucune relation formelle avec le somme ni le sommeil. L'étymologie du mot n'est pas assurée avec certitude : c'est un déverbal de rêver, lui-même sans doute en relation avec un ancien déver, « déraisonner », encore plus ou moins présent dans le préfixe *endever* « enrager ». Il est aujourd'hui largement dominant, quatre fois plus fréquent que songe dans l'usage littéraire du XXe siècle. Un seul article, à ma connaissance (Fabre 1996) évoque les circonstances de cette substitution, en somme rapide, de rêve à songe. Elle a eu pour résultat d'estomper la relation entre le songe et le sommeil, en présentant le rêve non plus comme un spectacle contemplé passivement, mais comme le produit d'une activité de l'esprit.

Songe survit petitement surtout grâce à l'expression traditionnelle « Clef des songes » et à au souvenir du vieux proverbe « Songes sont mensonges », rendu illustre par Blaise de Monluc. J'aurai certainement l'occasion de revenir sur cette connivence entre le songe, je veux naturellement dire le rêve, et le mensonge. J'ajoute que certains analystes, par exemple Leclair (1968 : 11) et quelques autres continuent, çà et là à parler de songe, parfois comme strict équivalent de rêve, parfois avec des différences variables selon les auteurs.

À première vue, comme dans la devinette – la métaphore me poursuit – il semble bien qu'il n'y ait guère de différence entre l'usage quotidien du mot rêve et celui qu'en font les spécialistes professionnels de la psychanalyse ou

du songe : le nom roumain du rêve est *vis*, issu du participe passé *visum* du verbe *video*, « voir ».

de l'histoire de la psychanalyse. Comme le dit justement Jean-François Lyotard, au début de l'article rêve de l'Encyclopædia Universalis, « chacun a l'expérience du rêve et sait de quoi l'on parle quand il s'agit de rêves » (1968 : 191). Cela pourrait suffire. Je crois cependant utile de donner un exemple de définition, choisi pour son caractère didactique. Ce sont les premiers mots de l'article « Rêve » du Dictionnaire de la psychanalyse d'Élisabeth Roudinesco et Michel Plon :

« Phénomène psychique se produisant durant le sommeil, le rêve est principalement constitué par des images et des représentations dont l'apparition et l'agencement échappent au contrôle conscient du rêveur. » (1997-2000, sv « Rêve » : 918)

Le lecteur ordinaire, vous ou moi par exemple, commence d'abord par approuver cette brève définition. Cependant, certains esprits vétilleux, je suis l'un d'entre eux, s'avisent presque aussitôt que les mots n'y trouvent aucune place. Comme dans la devinette de l'image d'Épinal : les mots, il faut les chercher, même si on ne vous demande pas explicitement de le faire. Certes, l'adverbe principalement laisse entendre la possibilité de la présence dans le rêve d'éléments autres que les « images et représentations » explicitement alléguées. Mais la suite, d'ailleurs assez étonnamment brève, de l'article – en tout à peine plus de 3 pages sur les 1213 que comporte le Dictionnaire – ne souffle mot, si j'ose dire, du mot dans le rêve, c'est-à-dire, notamment, du mot rêvé. L'article de Lyotard, bien que beaucoup plus développé et entièrement centré sur « la figure du langage », est à peu près silencieux sur les mots dans le rêve.

Pourtant, c'est une évidence que le rêve ne peut pas se passer de mots. Selon trois points de vue, que je vais énumérer de façon très didactique, en indiquant à chaque fois ce que je retiendrai de chacun d'entre eux pour mon intervention.

Premier point de vue

Le rêve donne très fréquemment place à des personnages humains. Comme ceux de la vie quotidienne, ces humains parlent. Entre eux ou avec le rêveur. Pensez à vos propres rêves, si vous leur portez attention. Ou bien allez voir ceux que raconte Freud dans la Traumdeutung. Je ne lui emprunte qu'un seul exemple, le plus illustre, celui de « l'injection faite à Irma » (1899-1967 : 99-100). Quatre des cinq personnages qui apparaissent dans ce rêve prennent la parole. Et le rêveur précise, au sujet des propos qu'il a lui-même tenus dans le rêve, qu'il « aurait pu dire cela éveillé, qu'il l'a peut-être dit » (1899-1967 : 101). Impression que j'ai moi-même fréquemment éprouvée. Je précise dès maintenant que je formule ce type d'appréciation d'une façon qui n'est point tout à fait dépourvue de fondement. Je dispose en effet d'un assez vaste corpus – plus de 200 unités – de récits de rêves que j'ai faits, souvent accompagnés de commentaires, que Freud aurait sans doute considérés comme des « associations » (en allemand, c'est le même mot : Assoziation). J'ai commencé ce travail depuis plus de trente ans, et je le poursuis encore, de façon évidemment non systématique. Les rêves que j'ai ainsi conservés résultent en effet d'un choix très fortement limité et totalement arbitraire : je suis hors d'état d'explicitement les raisons qui me poussent à conserver un rêve par écrit aux dépens d'un grand nombre d'autres. En dépit de ce déchet considérable, les rêves conservés constitueraient un gros livre, à peu près 400 pages, car ils sont souvent assez longs : rarement moins de 2000 signes, jusqu'à plus de 5000 signes, à peu près 2 pages et, dans deux cas, près de 8000 signes, soit 3 pages bien serrées (« Rêve du colloque à la Roche-sur-Yon », 7061 signes et « De Gérardmer à Nancy », 7775 signes). Plusieurs rêves recueillis avant la pratique du traitement de texte, c'est-à-dire, pour moi, avant 1990, sont notés « à l'ancienne », au stylo. Trois d'entre eux, datés de 1988, sont

d'une longueur (certainement plus de 10000 signes) et d'une richesse en détails qui surprend le lecteur que j'en suis aujourd'hui.

Les bons connaisseurs de Freud s'en rendent compte : je prends ici, avec hardiesse, le contrepied de ses propos sur la longueur des rêves. Il affirme, sans poser d'exceptions, que « le rêve est pauvre, laconique, comparé à l'ampleur et à la richesse des pensées du rêve. Écrit, le rêve couvre à peine une demi-page » (1899-1967 : 242). Une demi-page, c'est en effet la dimension maximale des rêves qu'il raconte, qu'il s'agisse des siens ou de ceux d'autres personnes. Certains sont même beaucoup plus courts.

Il y aurait lieu de s'interroger sur les divergences qui s'observent entre les différents observateurs sur la longueur des rêves qu'ils racontent. Les spécialistes actuels de la « neuropsychopharmacologie » s'y intéressent de près, notamment dans un numéro récent de la revue *Neuropsychopharmacology*. Les rêves « littéraires » sont souvent beaucoup plus longs, je pense par exemple à celui de Francion, pas moins de douze pages, je pense que c'est une sorte de record. Il met notamment en scène une phrase : il est temps (Sorel 1633-1996 : 137-149). Ceux de Kafka, de Jarry, de Marguerite Yourcenar, et de bien d'autres sont également beaucoup plus fournis que ceux de Freud. Mais sans doute l'intention « littéraire » joue-t-elle un rôle dans le récit de ces rêves d'écrivains. Plus philosophiques que littéraires, les trois « songes consécutifs » racontés par Descartes pour la nuit du « dixième de novembre mil six cent dix-neuf » sont, surtout pour le premier et le troisième, beaucoup plus longs que ceux de la *Traumdeutung*. Freud (1929-1994 : 231-240) consacre à ces rêves de Descartes un commentaire à la fois prudent et désinvolte, se plaignant de ne pas disposer des associations du rêveur, tout en remarquant que le rêveur « interprète son songe dans le sommeil » (ibid. :

239). Phénomène très fréquent, dont je reparlerai plus tard, car il pose le problème du métalangage dans le rêve, ce que j'appelle dans mon patois le métarêve. J'en termine avec Descartes en ajoutant que le troisième songe met en scène non seulement des « images et des représentations », mais aussi des mots, précisément des citations latines : *Quod vitæ sectator iter ? et Est & Non*.

Je donne au passage une rapide précision sur les langues utilisées par les locuteurs oniriques. C'est, comme dans la vie quotidienne, leur langue maternelle qu'ils utilisent. Les discours tenus dans les rêves racontés par Freud dans la *Traumdeutung* l'ont été en allemand. Il y a cependant quatre exceptions, si j'ai bien lu. C'est d'abord, le rêve du « centre de la table ». Il s'agit d'une très longue citation d'Alfred Robitsek (p. 321 et sqq.), qui, dans un article en allemand, rapporte les propos tenus en anglais par une jeune personne, dont il prend soin d'indiquer qu'elle n'est pas névrosée, mais néglige de préciser si l'anglais est sa langue maternelle. Toujours à propos de l'anglais, Freud analyse avec précision deux fautes de grammaire anglaise qu'il a faites dans un rêve : une erreur de genre (un he au lieu d'un hit, c'est-à-dire, précise-t-il, une erreur de sexe) et l'emploi de *from* au lieu de *by* (pp. 441-442) pour introduire le nom de l'auteur d'un ouvrage. Le troisième exemple est celui du rêve « Non vixit » (pp. 359-362), où de nouveau Freud corrige, mais cette fois au sein même de son rêve, une faute de grammaire (le parfait « vixit » au lieu du présent « vivit ») Il y a enfin quelques mots italiens copiés sur un télégramme (p.273). Dans mes propres rêves, c'est le français qui est constant, à quelques exceptions près, comme chez Freud. En effet, certains personnages donnés comme étrangers prononcent quelques mots dans leur langue : j'ai entendu dans des rêves et rapporté dans le récit que j'en ai fait quelques brèves phrases en allemand et en portugais, langues

que je pratique plus ou moins. Il m'est même arrivé une fois pour chacune d'entre elles, de prononcer aussi quelques mots dans l'une de ces langues, pour m'adresser à des allemands et des brésiliens. Plus étonnant, sans doute : j'ai, dans deux rêves, prononcé quelques mots en un anglais à peu près correct. Pourtant, ma pratique de l'anglais est lourdement insuffisante. Il faudrait s'interroger sur le sens que peut éventuellement prendre dans le rêve la présence de ces mots en langues étrangères. Dans le cas de l'anglais, il s'agissait sans doute pour moi du désir, pas du tout inconscient, que j'ai de « faire des progrès » dans cette langue. Enfin, je citerai plus bas un « rêve de mot » qui fait apparaître un mot d'une langue morte, le latin. Particularité que mon rêve partage avec celui de Descartes.

Je reviens à la composante discursive des rêves. Elle est intéressante. On y observe tous les aspects du discours rapporté, du discours direct au discours indirect en passant par toutes leurs variantes : discours indirect libre, discours narrativisé, etc. Il en va ainsi chez Freud, par exemple dans le développement consacré explicitement, pp. 357-361, aux « discours » (Reden) dans le rêve : le rêve « Non vixit » recourt alternativement aux discours direct et indirect. J'ai jeté un coup d'œil sur ce qu'il en est dans mon corpus de rêves : les discours tenus par les personnages sont présents dans un grand nombre d'entre eux, de l'ordre, sans doute, de la moitié, et peut-être plus. Dans l'un de ces rêves, « Le cheval Gagnier », c'est même, comme le titre l'indique, un cheval qui parle, pour révéler son nom au rêveur, qui l'interrogeait. Phénomène assez rare que ces animaux parlants, mais qu'on trouve aussi dans d'autres récits de rêves.

J'ai reculé devant l'ampleur et l'austérité du travail nécessaire pour repérer exactement les proportions des différents types de discours rapporté. J'indique cependant qu'un examen rapide m'a fait repérer une légère prédominance

du discours direct sur les diverses formes de discours indirect. Mais toutes les formes sont représentées. Les guillemets d'« autonymie » et de « connotation autonymique » ne sont pas absents. En voici un exemple : dans un rêve centré autour de la recherche d'une bibliothèque dans une ville mal connue, le rêveur rapporte ainsi un fragment de la conversation qu'il tient avec une personne propre à le renseigner :

Elle me demande le nom de la « fonctionnaliste » qui s'occupe de la bibliothèque. Je m'étonne un peu de l'emploi de ce mot, au lieu du terme « fonctionnaire » (Rêve « De Gérardmer à Nancy »). On remarquera le phénomène de métalangage constitué par le commentaire sur le mot fonctionnaliste).

Ces phénomènes de discours rapporté n'ont, à mes yeux, rien de nettement différent, dans leur forme, de ceux qui s'observent dans les circonstances du discours quotidien. Ils attirent d'autre part l'attention sur un phénomène à vrai dire évident : c'est que c'est le rêveur qui, à son réveil, rapporte, sous des formes diverses, les discours qui ont été tenus pendant son rêve. Rien, à mon sens, ne permet de dire si la forme spécifique conférée aux propos tenus dans le rêve vient du rêve lui-même ou du récit qui en est fait. Les guillemets notés dans le rêve que je viens de citer viennent-ils du rêve ou du rêveur qui le raconte ? C'est que le discours rapporté était oral et les guillemets n'existent, sous leur forme spécifique, qu'à l'écrit. Certes, il existe à l'oral des marques – pause, intonation – équivalentes aux guillemets de l'écrit. Mais ces marques étaient-elles présentes dans le discours rapporté ? Ne serait-ce pas le narrateur qui les a ajoutées en leur donnant l'aspect des guillemets dans sa transcription écrite ?

On se trouve par cette remarque amené au deuxième point de vue, celui qui fait intervenir le narrateur du rêve, et, nécessairement, les

mots qu'il emploie dans son récit. L'examen de ce second problème permettra de poser un peu plus clairement le problème obscur des relations entre le rêve et son récit.

Deuxième point de vue

Les rêves, ça se raconte, comme n'importe quelle autre histoire, avec des mots. C'est même une activité fréquente, aussi bien dans la vie quotidienne – « Tiens, cette nuit, j'ai fait un drôle de rêve : je vais te le raconter » – que dans cet aspect un peu particulier de la vie quotidienne qu'est la séance chez l'analyste ou le psychothérapeute : « Eh bien, pour commencer, racontez-moi donc votre dernier rêve ».

D'innombrables livres, de tout genre, littéraires, autobiographiques, philosophiques, religieux, psychanalytiques, donnent place à des récits de rêves. J'en ai déjà cité quelques-uns, j'en citerai d'autres, et nous constaterons ensemble leur variété. Mais vous êtes certainement en train de faire, in petto, et, peut-être, de vous préparer à expliciter une remarque : les mots, dans le cas des récits de rêves, ne sont pas exactement les mots du rêve lui-même : ils le surplombent, comme lorsqu'on fait la description d'un paysage ou qu'on raconte un événement. Dans le rêve lui-même tel qu'il était rêvé, ils n'étaient présents, quoique d'une tout autre façon, que dans le cas, précédemment allégué, où ce sont des propos qui sont rapportés. Dans les autres cas, c'est le récit qui en est fait qui transforme en mots, qui verbalise, des objets autres que des mots. Des référents, en somme : des objets, des personnages, des événements, dont l'apparence est en tous points analogue à ceux de la vie éveillée, en sorte qu'ils en viennent souvent à être pris pour eux. On croit à la réalité de ce qu'on rêve. Freud insiste très lourdement sur ce point, et utilise le terme hallucination – en allemand, c'est le même mot, Halluzination – pour désigner cette conviction de réalité. Elle

persiste jusqu'au réveil, et parfois après lui : c'est une expérience fréquente que de croire, pour quelques instants, parfois pour plus longtemps, à la réalité des objets et des événements qui se sont présentés dans le rêve. Le récit qu'on en fait leur confère une désignation langagière, par des mots. Mais ils n'avaient pas originellement cette désignation.

On touche ici un problème à mes yeux extrêmement important, quoiqu'il soit très souvent passé sous silence, ou réglé à la va-vite, comme s'il ne se posait pas. C'est celui, que je viens de qualifier d'obscur, des rapports entre le rêve et le récit qui en est fait par le rêveur. Je ne suis pas de ceux qui établissent une frontière infranchissable entre le rêve tel qu'il est rêvé et le rêve tel qu'il est raconté, entre le rêve et le récit de rêve. Cette distinction est souvent complètement occultée. Frédéric François (2006 : 60) la repère avec une grande lucidité, mais évacue immédiatement ce « paquet de difficultés ». Quand elle est faite, elle l'est souvent de façon à mon sens trop brutale, par exemple par des gens aussi autorisés que Pontalis ou Danon-Boileau. Le premier, dans une argumentation pourtant très séduisante, va jusqu'à dire qu'« il reste toujours un écart entre le rêve mise en images et le rêve mis en mots – nous dirions presque mis à mort » (1972 : 417-418, on s'interroge un peu sur le jeu qui assimile le mot à la mort ; voir aussi 2003 : 8). Le second semble bien donner comme une évidence que « le récit du rêve n'est pas le rêve » (2007 : 60). Il poursuit en remarquant « que des traces syntaxiques telles que la négation ne sont pas le corps du rêve, mais son vêtement » (2007 : 60-61). Mais il ne consent naturellement ni à préciser comment il distingue le « corps » du rêve de son « vêtement », ni – c'est au fond la même question – comment il parvient à parler du rêve s'il ne le connaît que par un objet distinct de lui, à savoir le récit qui en est fait. Cette distinction tranchée du rêve et de son récit, du « corps » et de son « vêtement », comme dit

Danon-Boileau, se heurte en effet à une objection capitale : le rêve tel qu'il est rêvé n'est accessible que par le récit qui en est fait par le rêveur. C'est une évidence souvent oubliée, même si Freud, lui ne l'oublie pas :

«Nous avons vu plus d'une fois que nous ne connaissons pas du tout le rêve que nous voulions interpréter, ou, plus exactement, que rien ne pouvait nous garantir que nous le connaissions tel qu'il a réellement eu lieu» (1899-1967 : 435-436)

La situation est différente de celle qu'on observe généralement entre le référent et le discours : si on décrit devant moi la salle où nous sommes installés et les événements qui s'y déroulent, je peux, dans une certaine mesure, repérer les distorsions entre le référent et le discours : les imprécisions, les erreurs, les lacunes, éventuellement les mensonges. Dans le récit de rêve, rien de tel : on est obligé de faire comme si le sujet parlant disait la vérité sur son rêve. Les notions d'erreur et d'oubli n'ont pas de sens, puisque l'erreur et l'oubli ne peuvent être ni repérées, ni rectifiées, sinon d'une façon elle-même non vérifiable. Celle de mensonge prend un sens particulier, que je vais, sans excès de timidité, essayer d'éclairer. Freud cite, sans le contester, le vieux dicton « Songes sont mensonges », qui a d'ailleurs en allemand une forme assez différente : « Traüme sind Schaüme », « les rêves sont écumes », au pluriel, avec le sens d'« illusions ». Lacan, à propos du rêve raconté à Freud par une jeune fille homosexuelle (1920-1996 : 255) va jusqu'à introduire le paradoxe du menteur, tel qu'il se manifeste par l'énoncé je mens : en disant je mens, je fais l'action de mentir, donc il est faux que je mente : c'est donc que je ne mens pas ; et ainsi de suite :

« Elle le lui [à Freud] dit elle-même, que ses rêves sont menteurs » (Lacan, 2004, Séminaire X ; Lacan répète cette remarque, p. 151, puis 152 ; il n'est toutefois pas tout à fait exact que la jeune personne reconnaisse

explicitement qu'elle ment. Elle se contente de cesser de raconter des rêves présentés comme mensongers).

On voit comment surgit le paradoxe du menteur désigné aussi par Lacan sous le nom de paradoxe d'Épiménide, le crétois, qui dit qu'il est crétois et que tous les crétois sont menteurs, ce qui est une autre façon, volontairement détournée, de dire Je mens. En disant, comme Épiménide, qu'elle ment, la rêveuse dit la vérité : il est vrai qu'elle ment en disant je mens. En sorte qu'il en devient totalement impossible de décider si le rêve raconté est vérité ou mensonge. Lacan en vient, c'est assez rare, à s'en prendre sévèrement à Freud :

«C'est le point où Freud refuse de voir dans la vérité, qui est sa passion, la structure de fiction comme étant à son origine.» (2004 : 152)

Ce refus de Freud tient, à mon sens, en ce que la distinction entre la « vérité » et la « fiction » est, dans le rêve, impossible à faire. Pour la poser, il faudrait en effet sortir du paradoxe du menteur. Un seul moyen pour cela : poser que le je mens est métadiscursif, mais n'est pas performatif : quand je dis je mens, sans limitation d'aucune sorte, je dis que je mens constamment sur toute chose que je dis, à la seule exception de l'énoncé je mens. En somme, il est vrai que je mens, car je ne fais pas l'action de mentir en disant que je mens. Mais on le voit : pour lever le paradoxe, il faut poser le métalangage. Car si on ne le fait pas, on en est réduit à interpréter je mens comme performatif. Or précisément Lacan nous répète à tout propos que de métalangage, il n'y en a pas. Il se trouve que le rêve lui aussi est langage : relisez Freud, c'est ce qu'il dit à tout moment. De ce langage qu'est le rêve il n'y a pas non plus de métalangage. Je dis dans mon jargon qu'il n'y a pas de métarêve. Le rêve, c'est donc l'ensemble constitué de façon indissoluble par le « référent » (le rêve tel qu'il est rêvé) et le discours qui en rend compte. Il me

semble bien que c'est ce que pose Lacan, en d'autres termes :

«Seule l'intéresse [il s'agit évidemment de Freud] l'élaboration du rêve en tant qu'elle se poursuit dans le récit lui-même, c'est-à-dire que le rêve ne vaut que comme vecteur de cette parole. Si bien que tous les phénomènes qu'il donne d'oubli, voire de doute, qui viennent entraver le récit sont à interpréter comme signifiants dans cette parole. » (1954-1966 : 378 ; il s'agit de l'« Introduction au commentaire de Jean Hyppolite»)

L'oubli et le doute n'apparaissent à l'évidence que dans le récit du rêve. C'est lorsqu'il raconte son rêve que le rêveur s'avise, par exemple, qu'il hésite sur l'identité d'un de ses personnages : était-ce vraiment sa grand-mère ? Ou sa mère, peut-être son épouse ou sa fille, car l'âge ne fait rien à l'affaire ? Le rêve est donc avant tout parole, indissolublement et indistinctement véridique et mensongère. À l'égard du mensonge, le rêve, éventuellement menteur – le « rêve mensonger », comme dit explicitement Freud (1920-1996 : 255) – se distingue de l'inconscient, qui, lui, toujours selon Freud, ne ment pas (Freud, 1920-1996 : 255-256). Reste évidemment que cette parole se donne des référents : des objets et des événements. C'est cet ensemble qui prend le nom de rêve. Au sein de cet ensemble il reste commode de distinguer ce qui est verbal de ce qui ne l'est pas.

Troisième point de vue

Ce troisième point de vue concerne le dernier mode d'intervention des mots dans le rêve. Il s'agit du cas qu'on observe quand ce sont des mots qui se substituent aux « images » et aux « représentations » dont nous ont parlé les auteurs du Dictionnaire. Ils passent les mots sous silence, tant dans la définition que nous avons lue que dans le corps de l'article. Serait-ce qu'il n'existent pas ? Si, je vous le garantis,

ils existent, et je vous en donne quatre témoignages, de valeur, certes, inégale. C'est d'abord le mien. À plusieurs reprises, qu'il serait excessif de qualifier de fréquentes, mais qui ne sont pas exceptionnelles, ce sont des mots, enfin des choses qui ont tout à fait les apparences des mots, qui prennent la place, dans certains rêves, des « images et des représentations », seuls objets dont nous ont parlé Roudinesco et Plon. J'en donnerai plus bas deux exemples. Second témoignage : celui de Descartes, déjà aperçu tout à l'heure. Apparaissent dans son rêve des fragments de textes latins, et même un recueil de mots : un Dictionnaire, « qui pourrait lui être utile » (Freud 1929-1994 : 238). Le troisième témoignage est tout aussi prestigieux que le second : c'est celui de Freud lui-même. Dans la Traumdeutung, il consacre une section particulière du chapitre sur « le travail du rêve » (Traumarbeit) au « processus de condensation (Verdichtung) quand il atteint des mots et des noms », « Worte und Namen », « Namen » étant à comprendre comme « noms propres ». Ce développement, qui comporte six pages (257-263), s'appuie sur six récits de rêves dans lesquels ce sont des mots, des mots en tant que mots, qui sont rêvés. Freud ne donne dans ce segment de la Traumdeutung que six exemples, mais il étudie d'autres mots de rêve en d'autres points, par exemple le rêve de l'adresse en italien portée sur un télégramme : « Je la vois, en caractères bleus, sur le papier ordinairement employé » (p. 273). Il avance, p. 262, que ce « procédé est très fréquent », mais est « peu étudié ». Peu étudié, c'était vrai du temps de Freud, ça le reste aujourd'hui. Mais très fréquent ? Ici l'expérience personnelle que j'ai du rêve me fait réserver mon jugement. D'une façon générale, les appréciations quantitatives sur les éléments présents dans les rêves sont très difficiles à établir. Le quatrième et dernier témoignage ? Il est encore à venir : ce serait le vôtre. Je vous demande d'y réfléchir sans cesser de m'écouter : vous arrive-t-il de rêver de mots ?

Je commence par un exemple, sans doute le plus illustre. C'est celui du rêve désormais connu sous le nom du mot qui le constitue, ou, plus précisément, qui en constitue une partie : c'est le rêve AUTODIDASKER. Je cite le début du récit de Freud :

« Un autre rêve se compose de deux fragments bien séparés. Le premier est le mot AUTODIDASKER, que je me rappelle bien nettement ; le second reproduit un fantasme sans grande importance qui m'est venu à l'esprit peu de jours avant » (1899-1967 : 259)

Je crois indispensable, en ce point, d'entrer dans un commentaire un peu détaillé et, je le crains, un peu fastidieux, de ce récit de rêve, tel qu'il vient de commencer et tel qu'il se poursuit sur plus de deux pages, avant d'être de nouveau allégué, à plusieurs reprises, dans la suite de l'ouvrage.

Un premier point, sur la structure du rêve tel qu'il est raconté, c'est-à-dire, dans la terminologie freudienne, le « contenu du rêve » (Trauminhalt), souvent précisé en « contenu manifeste » (manifeste Trauminhalt). Ce Trauminhalt s'oppose aux « pensées du rêve » (Traumgedanken), qui en constituent le « contenu latent », latente Trauminhalt. Terminologie, on le voit, qui risque parfois de tromper, puisque le terme Trauminhalt est alternativement utilisé pour ce qui est manifeste et ce qui est latent.

Freud présente le rêve, à comprendre évidemment ici dans le sens de « contenu manifeste », comme « séparé » en deux segments. Le premier est entièrement constitué par le mot AUTODIDASKER, explicitement désigné comme mot (Wort). Le second segment est présenté par Freud comme « un fantasme sans grande importance », qu'il rapporte effectivement, de façon apparemment négligente, en deux lignes désinvoltes. Mais on constate, en lisant la suite de l'analyse, que ce « fantasme sans

grande importance » est en réalité capital pour le décryptage des pensées latentes dissimulées par le terme AUTODIDASKER. Freud se trompe-t-il ? Ou bien est-ce nous qu'il trompe ? À vrai dire, trompe-t-il quelqu'un ? La question est insoluble. On retrouve le problème du « mensonge » abordé plus haut. En effet, le silence qui s'observe en ce point est un exemple, à mes yeux, des erreurs, intentionnelles ou non, du rêveur quand il rapporte ses propres rêves, et, par là, de la nécessité de ne point faire de distinction tranchée entre le rêve et le récit qui en est fait : la contradiction qui s'observe entre le très bref récit du début et la longue analyse qui est faite du « fantasme sans importance » fait partie du rêve.

Mais restons pour l'instant sur le premier segment du rêve, le « mot » AUTODIDASKER. Freud le qualifie de « néologisme », en allemand c'est la participe passé neugebildet, « nouvellement formé », qui est employé. Autodidasker est en effet un néologisme. Mais sa structure même le rend d'emblée à peu près compréhensible pour qui, comme Freud, dispose d'une bonne culture classique. On y reconnaît en effet le préfixe d'origine grecque Auto-, qui signifie « soi-même », la partie lexicale du verbe grec didasko, « apprendre », enfin le suffixe -er, marquant l'agent. L'ensemble a le sens apparent du mot Autodidakt (forme allemande de autodidacte). Cependant la forme même du mot, à comprendre dans le sens de sa structure littérale, « ensemble de lettres » est à examiner dans le détail. Faisons-le, guidés par Freud :

De façon assez étonnante, la parenté évidente entre autodidasker et Autodidakt n'est pas le premier élément que remarque Freud :

« Autodidasker se décompose donc en Autor, Autodidakt et Lasker, à quoi se rattache le nom Lassalle » (1899-1967 : 259, retraduit d'après l'édition allemande de 1961 :251)

Freud procède à une analyse littérale : il lit d'abord le mot *Auto-r* en allant chercher la dernière lettre de *autodidasker* pour l'accrocher à l'élément initial *auto-*, ce qui modifie entièrement le sens de *auto-*. C'est seulement en deuxième place qu'apparaît le mot *Autodidakt*. Troisième temps de cette première analyse : l'identification de *Lasker*, dans les quatre dernières lettres, augmentées d'un *L* initial non représenté dans *autodidasker*. Enfin, surgissement de *Lassalle*, qui n'a de commun avec *Lasker* que sa première syllabe *Las-*. On verra dans un instant ce qui rend nécessaire cette association entre les deux noms propres que sont *Lasker* et *Lassalle*.

Car l'analyse littérale ne s'arrête pas là. De *Lasker* naît *Alex*, sur le mode de l'« anagramme », selon la traduction de l'édition de 1967. Dans le texte allemand, Freud n'utilise pas le terme *anagramme*, mais l'un de ces termes de sens plus transparent et plus concret, qu'il préfère souvent aux mots savants d'origine grecque : c'est le terme *Umstellung*, qui signifie littéralement « changement de place », en ayant en tête qu'il s'agit du changement de place des lettres. Je corrige donc la traduction :

« Je remarque que *Alex* (c'est ainsi que nous appelons mon frère *Alexandre*) résonne à peu près comme résultant du changement de place des lettres de *Lasker*. » (1899-1961 : 251)

Telles sont les opérations qui ont finalement donné forme au mot *Autodidasker*. Retenons particulièrement la notion d'*Umstellung*, que nous retrouverons, quoique d'une tout autre façon, chez *Saussure*. Ces opérations prennent pour objet les composants matériels du mot, pris le plus souvent dans leur aspect littéral, mais parfois aussi dans leur aspect sonore, par exemple par le verbe *klingen*, « résonner ». Pour le linguiste, il est évidemment assez tentant de parler de signifiant. Est-ce possible ?

Lacan n'hésite pas à le faire (1981, Séminaire III : 269). Mais c'est qu'il donne à signifiant le sens spécifique qui est le sien. Si on s'en tient au sens proprement linguistique du terme, c'est doublement discutable. D'abord du point de vue historique : ces analyses freudiennes remontent, pour leur élaboration, aux dernières années du XIXe siècle, époque où l'opposition du signifiant au signifié n'est pas encore présente chez *Saussure*, qui ne la fait intervenir que très tardivement, en 1911, dans le dernier des trois Cours de linguistique. Ensuite du point de vue théorique : on peut se poser la question, on va se la poser, du statut linguistique de l'élément *autodidasker*. C'est un mot, *Freud* lui donne le nom de *Wort*. Mais est-ce pour autant un signe linguistique, au sens saussurien ? C'est, comme on verra, au moins douteux. Je parlerai donc de matérialité du mot, en opposant cette matérialité aux aspects conceptuels qui sont attachés à ces éléments matériels. Commençons cette seconde analyse.

Autor ? C'est une allusion à un auteur de romans, célèbre à l'époque, aujourd'hui, je le crains, bien oublié : *Jakob Julius David*, 1859-1906. Ami du frère de *Freud*, il a écrit notamment un roman, non précisé par *Freud*, qui a orienté ses pensées sur les problèmes de l'éducation des enfants et sur celui des relations entre hommes et femmes, avec les dangers qu'elles comportent.

Autodidakt ? Très bizarrement, *Freud*, après avoir signalé explicitement la présence de ce mot dans *autodidasker* n'en parle plus dans la suite. Autre bizarrerie : *Lacan*, dans le commentaire extrêmement intéressant qu'il fait de ce rêve (1981, Séminaire III : 269)³, ne semble

3 Dans cette édition de 1981, l'analyse de *Lacan* est malheureusement rendue à peu près incompréhensible par les erreurs d'identification des noms propres évoqués. L'éditeur, *Jacques-Alain Miller*, n'a évidemment pas fait l'effort de se reporter au texte de *Freud* pour repérer les personnages auxquels il

pas avoir remarqué cet oubli de Freud. Oubli d'un oubli, donc, très étonnant de la part de Lacan, qui, on l'a vu, cite explicitement l'oubli parmi les éléments « signifiants dans la parole du rêve ». Le silence de Freud a un sens, bien sûr, comme je l'ai suggéré plus haut. Mais on ne peut que se laisser aller à spéculer sur le sens de ce silence. Est-ce une allusion au fait que la psychanalyse telle que Freud vient de la dénommer est l'œuvre de l'Autodidakt qu'est nécessairement l'inventeur d'une science nouvelle ? Je ne fais que poser le problème.

Lasker et Lassalle ? Ils sont inséparables, non seulement sous l'effet de l'initiale de leur nom, mais aussi par leur sort : ils sont l'un et l'autre des « cas typiques de l'influence funeste » de la femme sur l'homme. Et une note rappelle que « Lasker est mort de paralysie générale, conséquence de la syphilis ⁴ » tandis que « Lassalle a été tué dans un duel, pour une femme » (1899-1967 : 260). Je passe naturellement sous silence les commentaires variés qu'on pourrait faire sur cette vision freudienne de la femme.

« Cherchez la femme » : c'est ainsi que Freud résume les « pensées latentes » dissimulées par le mot onirique autodidasker. C'est encore ce « Cherchez la femme », mais pris dans un autre sens, qui explique la présence par Umstellung d'Alex, frère de Sigmund. Il n'était à l'époque « pas encore marié », et Freud avait le désir de « le voir heureux en famille », sur le modèle de Sandoz, personnage de L'Œuvre qui dissimule le nom de Zola à partir de l'Umstellung Aloz de son nom.

Quant au « fantasme » prétendu « sans grande importance », il se rattache aussi aux désordres

que peuvent déterminer les relations féminines, selon des modalités qu'il serait trop long de détailler.

D'une façon qui sera peut-être jugée quelque peu narcissique, je m'autorise à ajouter à ce « rêve de mot » freudien deux exemples issus du corpus de mes rêves.

Le premier est le rêve du PARAécrivian, que j'ai déjà analysé dans *Le linguiste et l'inconscient* (Arrivé 2008). Néologisme, certes, ce mot PARAécrivian, tout comme autodidasker. Il apparaît dans le rêve de façon spectaculaire, sur la carte de visite d'un marchand d'armes plus ou moins escroc. Il présente l'aspect graphique insolite que vous avez sous les yeux : PARA en capitales, écrivian en minuscules, avec le « déplacement » (Umstellung) du i avant le a. Le rêveur à qui la carte de visite est donnée déchire le mot, littéralement : c'est la carte de visite qu'il déchire, mais en s'arrangeant pour que le mot soit coupé en deux.

Dès le rêve – j'insiste sur ce point : le commentaire se fait au sein du rêve – le mot est soumis à une analyse : le préfixe PARA, mis en évidence par les lettres capitales, a selon le rêveur le sens qu'il a dans parapsychologie ou parapharmacie, sens que le rêveur considère comme dépréciatif. Quant à la transformation de la syllabe finale -vain en -vian, elle fait allusion au nom d'un critique littéraire d'origine arménienne, pourvu d'un nom en -ian. Le rêveur vient en effet de publier un roman pour lequel il souhaite vivement obtenir un article enthousiaste de ce critique. Tel est le désir, à vrai dire peu inconscient, qui est manifesté par le mot PARAécrivian. En même temps, il formule implicitement un jugement quelque peu défavorable pour son œuvre, puisqu'il emploie le préfixe para, jugé par lui-même dépréciatif. Resterait à expliquer le geste du rêveur, qui

4 La syphilis apparaît aussi dans un autre « rêve de mots » analysé par Freud, le rêve erzefilisch (1899-1967 : 262). La syphilis, tant en Autriche qu'en France, est à l'époque un sujet de préoccupation constant.

déchire le mot. Sur ce point je resterai muet : il sort de nos préoccupations.

On le voit : les procédés mis en œuvre pour donner forme à ce mot sont exactement du même ordre que ceux qui ont été repérés dans le autodidasker de Freud.

Le second est le rêve mandanabo. C'est l'un des plus courts de mon corpus, et je prends le parti de le reproduire en entier. Il a la particularité, somme toute assez rare, d'être un rêve entièrement centré autour d'un mot, apparu d'emblée, isolé, dans le rêve :

« À deux reprises, peut-être dans deux rêves successifs, se présente le mot MANDANABO. Dans le rêve, j'interprète ce mot comme le futur d'un verbe latin, et je pense à mandare, qui a comme futur mandabo. Je m'interroge sur la syllabe insérée dans le mot.

Dans le rêve même, je donne à ce verbe conjugué au futur le sens de : « je signerai ». Cette prévision de signature est illustrée, simultanément, et dans les deux phases du rêve, par la vue d'un vaste champ planté de végétaux de petite taille, visiblement au début de leur pousse. Cependant, dans l'angle inférieur droit du champ, l'une de ces plantes s'est mieux développée que ses voisines : elle fait apparaître deux ou trois fleurs en train de s'ouvrir, analogues à de petites fleurs de chardon. »

Le mot mandanabo présente à l'évidence des particularités intéressantes. C'est d'abord un mot d'une langue étrangère, spécifiquement de cette langue morte qu'est le latin, langue bien connue par le rêveur. Deuxième remarque : le mot, dans sa composante matérielle, a été soumis à une opération, précisément l'infixation, entre la partie lexicale manda- et la partie grammaticale -bo d'un élément supplémentaire, qui n'a pas d'existence en latin. Type d'opération analogue à celles qui ont été remarquées tant

pour autodidasker que pour PARAécrivian. Enfin, le mot mandanabo donne lieu, au sein même du rêve, à un commentaire métalinguistique qui se révèle exact. Cette présence d'éléments métalinguistiques au sein du rêve n'est pas exceptionnelle. Sans recourir au mot métalangage, non encore créé, Freud la remarque plusieurs fois, par exemple à propos du mot maistollmütz (1899-1967 : 257). Constitue-t-elle un contre-argument à la position de Lacan, selon qui « il n'y a pas de métalangage » (voir par exemple Lacan 1998, *Le Séminaire. Livre V* : 74) ? Problème que je traite, peut-être de façon imprudente, par la proposition suivante : dire qu'il n'y a pas de métalangage, ce n'est pas interdire la pratique du métalangage : ce n'est rien d'autre que de dire que le métalangage n'a pas de statut spécifique par rapport au langage-objet. En somme, il n'y a pas plus de langage-objet que de métalangage, en sorte qu'il n'est pas possible de distinguer les deux plans. C'est évidemment l'un des points sur lesquels la conception lacanienne du langage se distingue de celle des linguistes qui, d'une façon générale, tiennent fortement pour une séparation rigoureuse des deux plans.

En dépit du commentaire interne au rêve sur la forme du mot, le sens du rêve reste totalement énigmatique. Que vient faire l'élément -na- infixé dans la forme latine mandabo ? Élément à valeur négative ? Mais cette négation n'est pas présente dans le commentaire que le rêve lui-même donne de la forme. Jeu de mot avec nabot, peut-être vaguement confirmé par l'allusion aux petites plantes de la suite du rêve ? Serait-ce un Mandat nabot que je me proposerai de signer, conformément au sens que le rêve affecte au verbe ? Et quelle est la relation qui s'institue entre le mot onirique et la seconde partie, descriptive et narrative, du rêve ? Au moment où j'ai fait, puis raconté ce rêve, je suis resté muet. Je le reste encore aujourd'hui. Les suggestions

que je viens de formuler sont peu valides, car formulées de façon trop tardive, par un observateur devenu extérieur à son propre rêve.

Après avoir repéré les particularités des mots dans le rêve, il nous reste deux travaux à entreprendre :

D'abord, nous demander s'il existe, en dehors du rêve, des objets présentant des caractères identiques ou voisins de ceux que nous venons d'identifier.

Ensuite nous poser la question de savoir si ces objets méritent encore d'être qualifiés de mots au sens qui a été rappelé au début de la communication : des signes linguistiques.

Première question

Les anagrammes saussuriens (au masculin, selon le choix de Saussure, conforme à l'étymologie du mot grec *gramma*, neutre) ont souvent été donnés comme présentant des analogies formelles avec les mots du rêve. Q'en est-il au juste ? Je rappelle que la préoccupation constante de Saussure dans cette recherche anagrammatique est de trouver des mots, parfois de bref énoncés, inscrits « sous les mots » d'un texte de surface. De façon extrêmement didactique, comme s'il songeait à éclairer des étudiants, Saussure décrit le phénomène de la façon suivante :

Comme indication sommaire de ces types, puisqu'en aucun cas je ne puis songer à exposer ici ma théorie du Saturnien, je cite :

Taurasia Cisauna Samnio cePit

Ceci est un vers anagrammatique, contenant complètement le nom de Scipio (dans les syllabes ci + pi + io, en outre dans le S de Samnio cepit qui est initial d'un

groupe où presque tout le mot Scipio revient (Starobinski 1971-2009 : 29)⁵.

On le voit : la façon dont le « mot » Scipio est découvert dans le texte de surface est analogue à celle qui permet à Freud de trouver Autor, Lasker et Alex dans *Autodidasker*. Les règles différentes dans le détail : Freud s'autorise à ajouter des lettres absentes, par exemple le L de Lasker, Saussure se l'interdit. Mais les autres procédés sont communs : par exemple l'élimination des lettres inutiles et surtout l'*Umstellung*, « déplacement de lettres ». Il faut faire passer le S de Samnio avant le Ci de Cisauna et aller chercher le io terminal avant le pi. Ici, le mot « qui revient » dans le « vers anagrammatique » est un nom propre. C'est très souvent le cas. Il s'agit presque toujours d'un nom prestigieux, personnage divin ou humain illustre. Il y a cependant quelques exceptions à cette présence des noms propres : il arrive qu'on trouve « sous les mots » du poème des éléments d'autres classes linguistiques. On y décèle parfois même – à condition que le texte de surface soit suffisamment long – des phrases, voire une ébauche de récit. Ces éléments, très rares, sont toujours centrés autour de noms propres prestigieux (voir par exemple Starobinski 1971-2009 : 78).

Il y a donc des analogies frappantes entre les mots oniriques de Freud et les anagrammes saussuriens. Cependant les différences sont également éclatantes. On en repère surtout deux.

5 Je précise pour les curieux que ce vers « saturnien », forme ancienne de vers latin, est rédigé en latin archaïque : les formes Taurasia, Cisauna et Samnio sont des accusatifs singuliers dépourvus du -m final qui caractérise ce cas en latin classique (Niedermann 1953 : 103). Le Scipio glorifié par le vers est Scipio barbatus, arrière-grand-père de Scipion l'Africain.

La première tient dans la relation entre l'élément de surface et l'élément mis au jour par l'analyse. Chez Freud, le mot onirique donne lieu, je le cite, à « une longue chaîne de pensées et d'associations partant de chacune de ses syllabes » (1899-1967 : 257). Chez Saussure, c'est exactement l'inverse : l'élément de surface a généralement la dimension d'un vers, ou au moins celle d'un hémistiche. Il est de toute façon beaucoup plus long que l'élément anagrammatisé, qui se réduit dans la plupart des cas à un nom propre.

La seconde n'est pas du même ordre. Chez Freud, la « chaîne de pensées » qui se rattache au mot du rêve est de l'ordre de l'inconscient ou, au mieux, du préconscient. Pour Saussure au contraire, la relation entre le texte de surface et les éléments anagrammatisés est de l'ordre du conscient, j'allais dire du très conscient : c'est un véritable programme, au sens étymologique du terme, qui permet au poète (ou d'ailleurs à l'orateur, voire au simple auteur d'une lettre) de loger un mot sous les lettres du texte qu'il écrit. Saussure en vient à donner un véritable mode d'emploi de ce procédé (Starobinski 1971-2009 : 23-26). Naturellement, je n'ignore pas qu'on a pu faire l'hypothèse – je l'ai formulée de mon côté (Arrivé 2007, 2009 et 2015) – que Saussure essayait de se dissimuler la possibilité de l'origine inconsciente du mot souterrain. Mais même si c'est le cas, l'inconscient qui serait en cause n'aurait aucun rapport avec l'inconscient au sens freudien.

Seconde question

Quoi qu'il en soit des relations entre les mots du rêve chez Freud et les anagrammes saussuriens, il est légitime et maintenant possible de se poser à leur égard la seconde question que nous avons programmée : ces « mots » du rêve et de l'anagramme, qui, c'est vrai, ressemblent à des mots, sont-ils réellement des mots au sens qui a été

posé tout à l'heure, c'est-à-dire des « éléments significatifs », des « signes linguistiques » ?

Un premier soupçon se fait jour à leur égard : ils sont propres, chez Freud comme chez Saussure, à subir l'Umstellung, c'est-à-dire, comme on a vu, le déplacement de leurs éléments constituants, les lettres ou les sons, selon le point de vue qu'on adopte. Il se trouve que ce déplacement a pour effet de faire exception au « caractère linéaire du signifiant » : la consécutive des éléments n'est pas plus respectée dans ALEX issu de LASKER que dans SCIPIO issu du vers où Saussure le lit ou croit le lire. En somme, les sons ou les lettres apparaissent « dans le désordre ». Il se trouve que le caractère linéaire du signifiant est, selon Saussure, et dans tous les états de sa réflexion linguistique, l'un des deux « principes » qui régissent le signe linguistique, c'est-à-dire le mot (CLG, 1916-1985 : 103). Saussure lui-même le remarquera dans un segment particulièrement lucide de la recherche sur les anagrammes : il constate que les constituants du terme anagrammatisé se manifestent « hors de l'ordre dans le temps qu'ont les éléments » (Starobinski 1971-2009 : 47). Ils échappent donc à la « consécutive » et, de ce fait, sortent du domaine de la linguistique. À cet égard, ils cessent donc d'être des signes linguistiques, c'est-à-dire des mots, au sens habituel du terme. Il en va naturellement de même pour les « mots » identifiés par Freud dans les rêves.

Tels sont les faits si on les envisage, en termes saussuriens, du point de vue du signifiant. Qu'en est-il maintenant pour le signifié ?

Pour le Saussure de la recherche anagrammatique, je me contente de remarquer que les mots sous les mots sont dans leur immense majorité des noms propres, c'est-à-dire des éléments marginaux par rapport aux authentiques signes de la langue. Cette prédominance

des noms propres a quelque chose d'étonnant quand on pense au fait que, dans ses travaux linguistiques, Saussure est à peu près muet sur les noms propres. C'est ce que remarque, après plusieurs autres, Pierre-Yves Testenoire :

La question du nom propre est absente du Cours de linguistique générale. Le nom propre constitue un hors champs de la théorie saussurienne du signe. La cause semble entendue : signe au signifié hautement problématique et singulier, si ce n'est inexistant, le nom propre est rétif à la notion de valeur et s'exclut de ce fait du système de la langue. (2008 :1006)

C'est sans doute que leur statut de « signes linguistiques » est absolument spécifique, fortement distinct de celui des éléments de toute autre classe. En gros, la composante référentielle des noms propres domine sur leur composante sémantique. Les spécialistes contemporains du nom propre posent que les noms propres sont pourvus de sens. C'est incontestable. Cependant leur fonction principale est de viser directement un référent : ils sont signes, certes, mais de façon spécifique. C'est ce qui explique le quasi-silence observé par Saussure à leur égard dans le CLG.

Pour Freud, les choses sont différentes. Les mots sont en effet d'abord segmentés en syllabes ou en lettres. C'est le modèle du « rébus » (Bilderrätsel, « devinette en images », 1899-1961 : 234). Ce sont ces éléments dissociés qui tiennent lieu de support à « une longue chaîne de pensées et d'associations », ou encore :

« À l'analyse, chacun des mots proposés comme premiers apparaît comme le point de départ indépendant et plausible d'une série d'associations d'idées » (p. 273)

Il n'est que trop évident que les éléments qui constituent cette chaîne n'ont aucun rapport avec ce qui est communément reçu comme « signifié » en linguistique.

Conclusion

« Où sont les mots dans le rêve ? », ou, mieux : « Où en sont les mots dans le rêve ? » On peut sans doute commencer à essayer de répondre à la question. Au premier abord, c'est facile : ils sont partout, en dépit des apparences. Nous les avons trouvés chaque fois qu'il s'agissait de rapporter, au sein du rêve, des propos tenus par les personnages, quels qu'ils soient, qui y sont mis en scène. Nous les avons retrouvés comme éléments constitutifs du récit de rêve, si du moins, comme pour ma part je le suggère, le récit du rêve n'a pas à être distingué du rêve lui-même. Enfin ils apparaissent aussi, de façon non négligeable, comme matière du rêve lui-même. C'est à ce sujet que se posent les problèmes les plus aigus. Car les mots, autodidasker, maistollmütz, PARAécrivian, MANDANABO, ont bien l'air d'échapper aux contraintes qui s'exercent sur les mots, envisagés comme signes linguistiques. Au même titre que la « formule littérale » Poordjeli que Serge Leclaire décrypte et analyse avec pertinence et virtuosité à partir du «rêve à la licorne » du jeune Philippe (Leclaire 1968 : 99-117). C'est une évidence. Et pourtant ces mots ils viennent bien, par toutes leurs composantes, notamment littérales, d'une langue. C'est peut-être qu'ils doivent être envisagés d'une autre façon qu'ils ne le sont par les linguistes. Ils sont substance, ou tout proches de la substance : comme les noms propres des anagrammes, qui désignent les Dieux et les héros sans passer par quelque signifié que ce soit. Aptes à être segmentés, indépendamment de toute considération de sens : en lettres, comme chez Saussure, ou en syllabes, comme chez Freud, pour constituer les éléments d'un rebus. Rebus, chacun s'en souvient, c'est l'ablatif pluriel du nom latin de la chose, res. Ainsi décomposés, les mots sont transformés en choses, comme l'analyse avec pertinence Jean-François Lyotard :

«C'est qu'on parle " par choses ", rebus [...]. Le rebus est un discours transformé en objet visible.» (1971 : 300)

Ainsi transformés, ils sont propres à être soumis au « processus primaire » (Freud, 1915b-1988, t. XIII : 251), celui qui caractérise l'inconscient (Freud 1915 a-1988 : 226). Pour décrire leur sort, Freud choisit de faire appel à la schizophrénie, non sans préciser explicitement que le rêve recourt à leur égard aux mêmes pratiques :

« Dans la schizophrénie, les mots sont soumis au même procès qui, des pensées du rêve latentes, fait les images du rêve, et que nous avons appelé le processus primaire psychique. Ils sont condensés, et transfèrent les uns aux autres leurs investissements sans reste, par déplacement ; le procès peut aller si loin qu'un seul mot, apte

à cela du fait de multiples relations, assure la vicariance de toute une chaîne de pensées. » (1915 a-1988, p. 237)

Il ne resterait plus qu'une tâche à accomplir : poser le problème des relations entre le mot tel que le traitent les linguistes et cet objet spécifique, qui continue à présenter certains aspects du mot, qui est mis en scène tant dans l'analyse freudienne du rêve que dans la pratique saussurienne de l'anagramme. Ce ne serait rien d'autre que de poser, sous un aspect pour une part nouveau, le problème des relations entre langage et inconscient. On aura compris que je ne pousserai pas l'outrecuidance jusque-là.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrivé, M. (2007). *À la recherche de Ferdinand de Saussure*. Paris: PUF.
- Arrivé, M. (2008). *Le linguiste et l'inconscient*. Paris: PUF.
- Arrivé, M. (2009). *Qu'en est-il de l'inconscient dans les réflexions de Saussure?* in Arrivé, Michel (éd.), *Du côté de chez Saussure*. Limoges, Lambert-Lucas: 9-22.
- Arrivé, M. (2013). Les linguistes français aux prises avec l'inconscient, à paraître dans les Actes du Xe Congrès International de linguistique française, Cadix, 27-29 novembre 2013.
- Auteurs, D. (1972). *L'espace du rêve, Nouvelle revue française de psychanalyse*. Tome XXXVI. Consulté d'après l'ouvrage de même titre. Paris: Gallimard.
- Auteurs, D. (1976). *Du rêve, nouvelles contributions, Nouvelle revue française de psychanalyse*. Tome XL, 1, janv.-févr.
- Auteurs, D. (2009). Dossier thématique. *Alkemie*, 4, 26-94.
- Auteurs, D. (2011). Lettres du rêve, Che vuoi? Nouvelle série, 35, automne.
- Danon-Boileau, L. (2007). *Le sujet de l'énonciation. Psychanalyse et linguistique*. Paris: Éditions Ophrys.
- Dubois, J. et alii. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris: Larousse.
- Fabre, D. (1996). Rêver. Le mot, la chose, l'histoire. *Terrain*, 26, 69-82.
- François, F. (2006). *Rêves, récits de rêves et autres textes. Un essai sur la lecture comme expérience indirecte*. Limoges, Lambert-Lucas.
- Freud, S. (1899-1961). *Die Traumdeutung, Frankfurt am Main und Hamburg*. Fischer Bücherei.
- Freud, S. (1899-1967). *L'interprétation des rêves*. Paris: PUF.
- Freud, S. (1915-1988a). L'inconscient. *Œuvres complètes*, XIII, 205-242. Paris: PUF.
- Freud, S. (1915-1988b). Complément métapsychologique à la doctrine du rêve. *Œuvres complètes*, XIII, 245-258. Paris: PUF.
- Freud, S. (1920-1996). De la psychogenèse d'un cas d'homosexualité féminine. *Œuvres complètes*, XV, 233-262. Paris: PUF.

- Freud, S. (1929-1994). Lettre à Maxime Leroy sur un rêve de Descartes. *Œuvres complètes*, XVIII, 231-240. Paris: PUF.
- Lacan, J. (1954-1966). Introduction au commentaire de Jean Hyppolite sur la “ Verneinung ” de Freud. 369-380. Paris: Éditions du Seuil.
- Lacan, J. (1981). Le Séminaire. Livre III. Les psychoses. 1955-1956. Paris: Éditions du Seuil.
- Lacan, J. (1998). Le Séminaire. Livre V. Les formations de l'inconscient. 1957-1958. Paris: Éditions du Seuil.
- Lacan, J. (2004). Le Séminaire. Livre X. L'angoisse. 1962-1963. Paris: Éditions du Seuil.
- Leclaire, S. (1968). *Psychanalyser. Un essai sur l'ordre de l'inconscient et la pratique de la lettre.* Paris: Éditions du Seuil.
- Lyotard, J. (1968). Article. *Encyclopædia Universalis*, 14: 191-194.
- Lyotard, J. (1971). *Discours, figure.* Paris: Klincksieck.
- Niedermann, M. (1953). *Précis de phonétique historique du latin.* Paris: Klincksieck.
- Pontalis, J. B. (1972). La pénétration du rêve. L'espace du rêve. 417-438. Paris: Gallimard.
- Pontalis, J. B. (2003). *Parler avec l'étranger.* Paris: Gallimard.
- Roudinesco, É. et Plon, M. (1997-2002). *Dictionnaire de la psychanalyse.* Paris: Fayard.
- Saussure, F. (1985). *Cours de linguistique générale.* Paris: Payot.
- Sorel, C. (1633-1996). *Histoire comique de Francion.* Paris: Gallimard.
- Starobinski, J. (1971-2009). *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure.* Paris: Gallimard.
- Testenoire, P. Y. (2008). *Le nom propre en débat au tournant du siècle (Whitney - Bréal - Saussure).* Consulté le février 14 2014, Web Collection des Congrès Mondiaux de Linguistique Française: 1001-1014: <http://www.linguistiquefrancaise.org>